

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1922)

Heft: 5-6

Rubrik: Communications des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que certaines personnes se dérobent à leur devoir et frustrent ainsi la Caisse. D'un autre côté il lui répugne de faire rentrer les sommes dues par la voie de la justice. Les Comités des sections de la Société suisse des Beaux-Arts et de la Société des Peintres, Sculpteurs et Architectes suisses sont priés de bien vouloir, dans des cas semblables, appuyer les revendications du Comité de la Caisse.

Le Comité qui par ses soins a de nouveau assuré l'état et la marche satisfaisants de la Caisse, se compose, comme pour l'exercice précédent, de MM. Dr G. Schaertlin, président; S. Righini, vice-président; J. H. Escher-Lang, trésorier; C. Vogelsang, secrétaire; W. Röthlisberger, assesseur.

Les versements pour la Caisse de secours doivent se faire au Compte de chèque postal Zurich VIII 4597.

— Le 20 mai a eu lieu l'assemblée générale au Kunsthause de Zurich. Le Comité a été renommé pour une période de 2 ans. Il a été décidé de créer un fonds inaliénable de frs. 100 000, but prévu et souhaité dès la fondation de la Caisse.

La Caisse de secours attend avec confiance le résultat de ses démarches auprès du Kunstverein et de la Soc. P. S. A. S., demandant que ces sociétés traitent les non-accomplissements des devoirs de leurs membres envers la Caisse comme les non-accomplissements des devoirs statutaires des dites membres.

COMMUNICATIONS DES SECTIONS

La **Section de Fribourg** a renoncé pour cette année à son exposition ordinaire, pour permettre à un de ses membres, le peintre Brulhart, de montrer une centaine de ses œuvres; ceci en témoignage de haute estime et par esprit de solidarité. L'exposition Brulhart a lieu à la Grenelle à Fribourg, du 20 mai au 12 juin.

† Hermann Röthlisberger.

Nous venons de perdre en ce cher camarade un connaisseur distingué de l'art et de son application, un ami sincère des artistes qui l'ont toujours trouvé à leur côté aux heures difficiles. Nos regrets vont aussi au «Werk» qui perd en Hermann Röthlisberger son premier soutien.